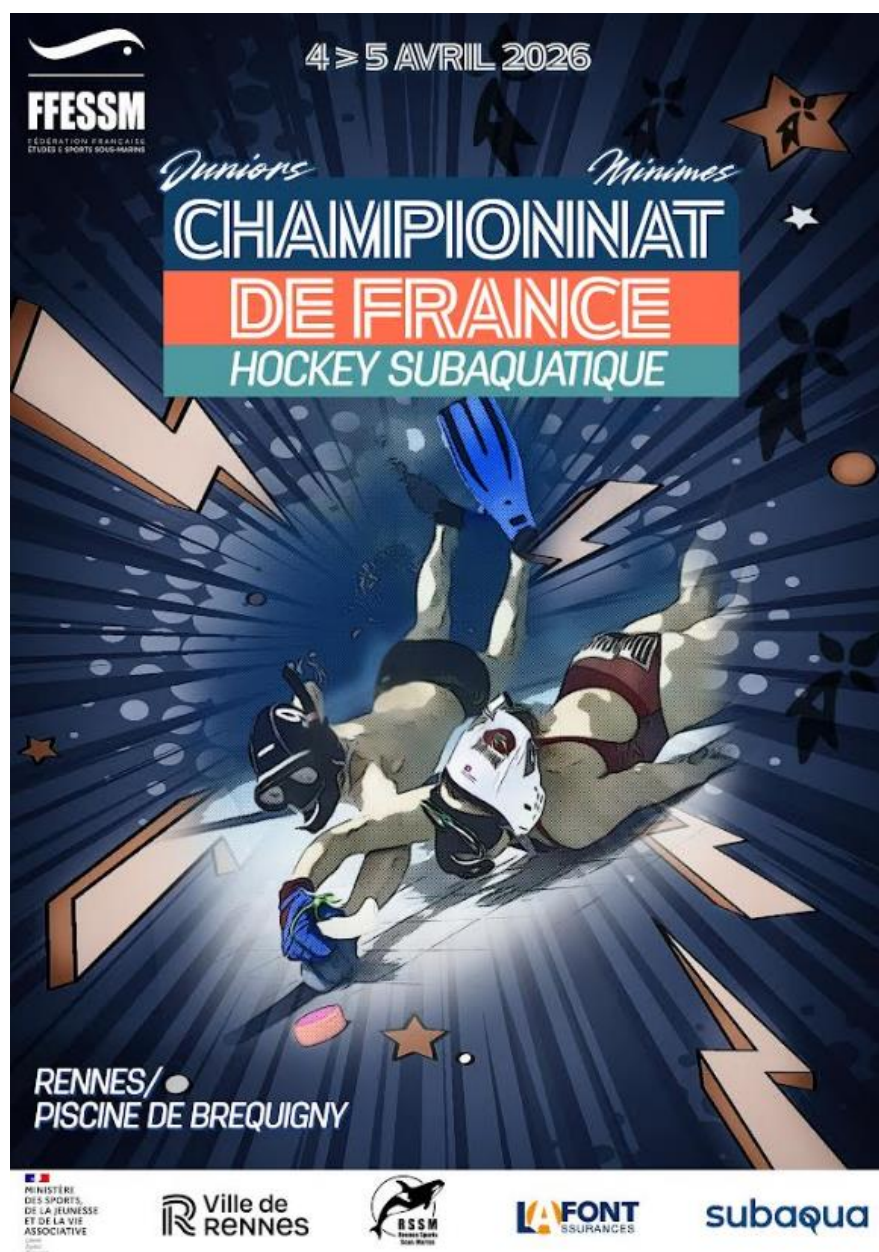


CHAMPIONNAT DE FRANCE HOCKEY SUBAQUATIQUE

Catégories Minimes et Juniors

Rennes - Piscine de Bréquigny

Dossier de compétition



Sommaire

Remerciements	3
Comité organisateur du Championnat de France	3
1. Présentation du Championnat	3
2. Déroulement du Championnat	3
Lieu : Piscine municipale de Bréquigny	3
Programme du Championnat	4
Réglementation	4
Un espace calme est mis à disposition des arbitres : salle de réunion en haut des gradins.	4
Accès au Championnat	4
3. Organisation des bassins et espaces pour le Championnat	5
Sécurité	5
4. Vidéo	7
5. Fin du Championnat et remise des récompenses	7
6. Buvette et vente de matériel de hockey	7
7. Hébergement et repas	7
8. Goodie de la compétition	8

Remerciements

Toute l'équipe du Rennes Sports Sous Marins tient à remercier les personnes sans qui la réalisation de cet évènement n'aurait pas été possible, et notamment :

- L'adjoint aux sports de la ville de Rennes,
- Frédérique LAURENT, responsable de la piscine de Bréquigny,
- Dominique Ruaux, président la Commission Nationale de Hockey Subaquatique (CNHS),
- Le Collège National des compétitions,
- Les Commissaires, les Arbitres Nationaux officiels du hockey Subaquatique sans lesquels aucune compétition ne pourrait avoir lieu.
- Rémy Gillet et Ouest Plongée Développement pour la retransmission vidéo
- Les bénévoles pour la mise en place du matériel et leur présence tout le long de ce week-end de championnat.

Comité organisateur du Championnat de France

Le Club organisateur est le Rennes Sports Sous -Marins (RSSM) sous l'autorité de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique qui a programmé et défini l'évènement. Le comité d'organisation est piloté par la présidente du club, Carole GILLET et les responsables de la section Hockey, Morgan ROCHA et Aurélie YVER. Les bénévoles du RSSM participent à l'organisation de l'évènement.

1. Présentation du Championnat

Cet évènement rassemble des équipes de clubs français des catégories minimales et Juniors soit plus de 240 participants. Le championnat, compétition officielle de la FFESSM, est sous l'autorité de la commissaire de compétition, Alexia CASADIO, nommée par la Collège National des Commissaires (CNC). Les arbitres sont convoqués par le collège national des arbitres (CNA) sous la responsabilité d'un responsable des arbitres.

2. Déroulement du Championnat

Lieu : Piscine municipale de Bréquigny

10 boulevard Albert Premier - 35 000 Rennes

Programme du Championnat

Samedi 04 avril

8h00 : accueil des équipes.

9h30 : 1^{er} match

20h00 : fin des matchs

Dimanche 05 avril

7h30 : ouverture

8h00 : 1^{er} match

17h30 : fin des rencontres

18h00 : remise des récompenses et pot de fin de compétition.

Réglementation

Règles du jeu

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la CNHS dernière version en vigueur.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point	Match perdu : 1 point	Match nul : 2 points	Match gagné : 4 points
-------------------------	-----------------------	----------------------	------------------------

Equipes

Ce sont les équipes composées de joueuses et joueurs des catégories minimales (13-14 ans âge athlétique) et juniors (17-18 ans âge athlétique), sélectionnées à la compétition.

Arbitrage

Un espace calme est mis à disposition des arbitres : salle de réunion en haut des gradins.

Accès au Championnat

L'accueil des équipes est fait dans le hall d'accueil.

Les joueurs et bénévoles ont accès aux vestiaires collectifs associations du 1er étage. Les gradins côté hall d'entrée sont réservés à la compétition (participants et public). L'accès du public au championnat s'effectue par les gradins via le hall d'accueil. Les joueurs s'installent dans les gradins pendant la compétition.

3. Organisation des bassins et espaces pour le Championnat

Le matériel nécessaire à la compétition sera mis en place à partir du vendredi soir 19h par le RSSM en accord avec les utilisateurs du bassin.

Le bassin mis à disposition est le bassin de 25 m côté petite profondeur (de 1,80 m à 2,40 m max). La largeur du bassin est de 8 lignes d'eau. Le fond du bassin est en carrelage. Le mur de séparation de la piscine est mis en place. La grande profondeur n'est pas accessible au championnat, elle est réservée au public. Une séparation physique (barrières) est mise en place sur le bord du bassin. L'accès des joueurs s'effectue par les gradins depuis les vestiaires du 1er étage.

La zone de jeu est définie sur la largeur du bassin soit 20 m de longueur. Sa largeur est délimitée par le mur de la piscine et des murs installés pour l'occasion. Les zones de remplacement sont mises en place dans l'eau selon les règles en vigueur à l'aide de lignes d'eau. Les zones de pénalités sont sur la plage côté hall ainsi que la table de marque.

Terrain Minimes : 20 m x 10 m x 1,90 m

Terrain Juniors : 20 m x 12,9 m x 2,20 m

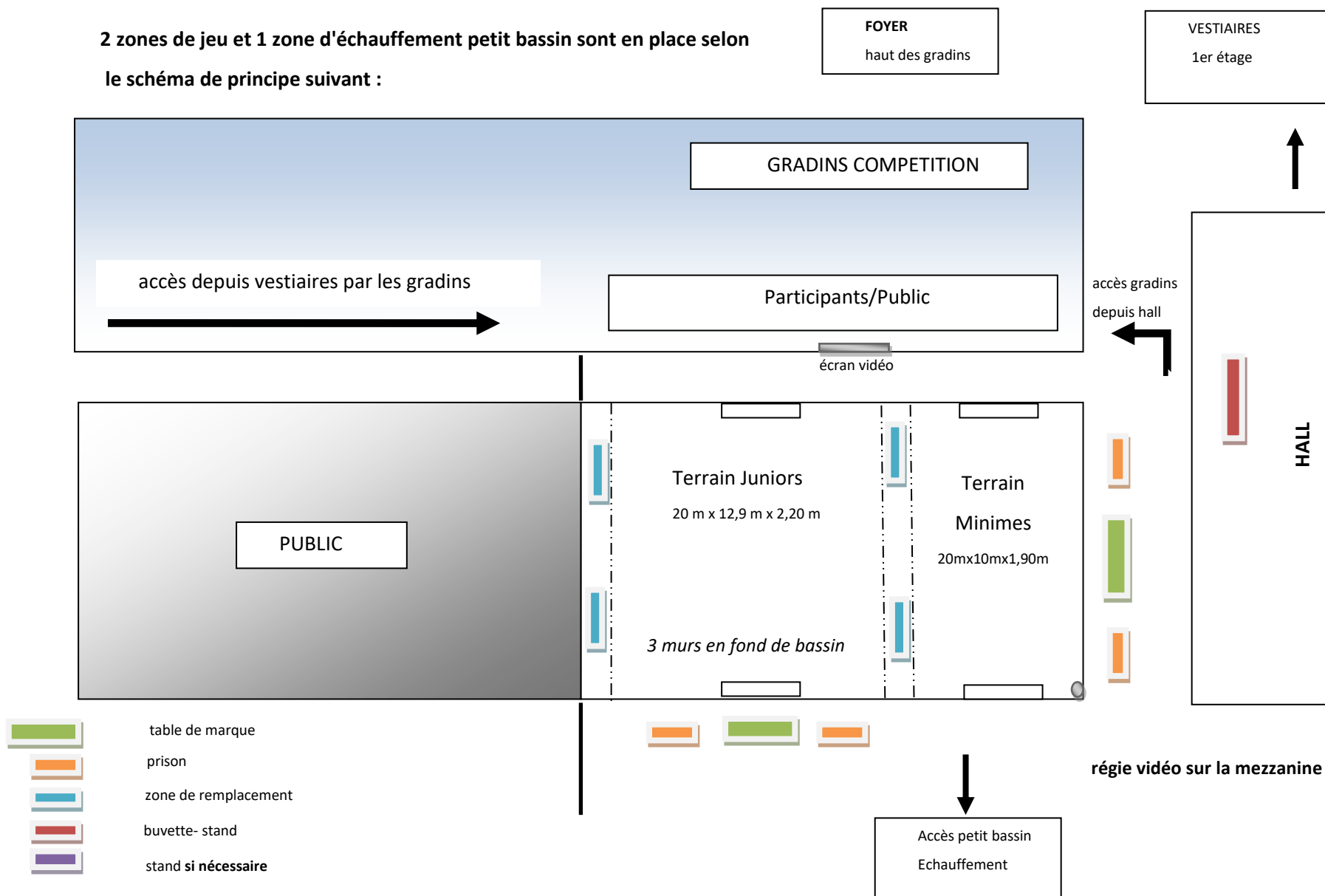
Le petit bassin est aussi à disposition de la compétition pour échauffement ou récupération des équipes.

Le commissaire de compétition est installé dans le local MNS situé entre le petit bassin et le bassin de 50m. La restauration des arbitres et officiels est prévue par l'organisation dans la salle de réunion en haut des gradins.

Sécurité

Un kit de premiers soins sera mis à disposition de la compétition, ainsi qu'une couverture de survie. L'infirmerie de la piscine est accessible.

2 zones de jeu et 1 zone d'échauffement petit bassin sont en place selon le schéma de principe suivant :



4. Vidéo More-Sport

Une retransmission par vidéo, réalisée par More-Sport, des matchs des terrains minimes et juniors est en place à l'attention des spectateurs. La régie est installée sur la mezzanine. La retransmission est faite sur des écrans LCD mis en place dans les gradins. Le matériel reste en place la nuit du samedi au dimanche. Une retransmission internet sera effective sur you tube

5. Fin du Championnat et remise des récompenses

La piscine est rendue propre et remise dans la configuration demandée par la direction de la piscine avant 19h.

La remise des récompenses a lieu à l'issue du Championnat. Le podium prêté par la piscine peut être utilisé et installé sur une plage au bord des bassins. Elle est accompagnée d'une collation pour les participants et les personnes invitées dans le hall ou en extérieur sur le parvis de la piscine (suivant météo).

6. Buvette et vente de matériel de hockey

Lors de la compétition, une buvette est à la disposition des compétiteurs et des spectateurs. La vente de boissons chaudes, gâteaux et sandwichs ou équivalent (à partir de 11h le samedi et le dimanche) est organisée par le club. La buvette est installée avec les stands dans le hall. Aucune nourriture ne sera acceptée au bord du bassin (possibilité de manger dans les gradins).

Une vente de matériel de hockey peut avoir lieu (crosses, gants, ...) pourra être proposée par Ouest Plongée Développement et Morkorvent.

7. Hébergement et repas

La réservation de l'hébergement et des repas du samedi soir est à la charge des participants.

[Lien vers liste des hébergements potentiels.](#)

Possibilités pour le repas du samedi soir :

Le restaurant **Flunch** à Leclerc Cleunay : <https://www.flunch.fr/restaurant/rennes/flunch-rennes/>

Accessible à pied, la brasserie **Aux Pigeons Blancs** : <https://auxpigeonsblancs.fr/>

Pensez à réserver.

Nous vous proposons des **formules sandwichs pour les midis à réserver au club via hello asso.**

A détailler

8. Goodie de la compétition

Paire de chaussettes de sport, design réalisé par MITEZO.

A détailler

Prix : 10 € à commander via hello asso

